



Monsieur Olivier Véran
Ministre
Ministère des Solidarités et de la Santé
14 avenue Duquesne
75350 PARIS

Paris, le 28 septembre 2021

Nos réfs : MB/PS

MARTINE BERTHET

Monsieur le Ministre,

SENATRICE DE LA
SAVOIE

Je me permets de solliciter votre attention sur l'insuffisance des moyens alloués à la visite à domicile effectuée par les médecins.

*Membre de la
Commission des
Affaires Economiques*

En effet, le Docteur Jean-Christophe Masseron, Président de SOS Médecins France et de l'antenne de Chambéry, m'a alerté sur le désengagement des médecins généralistes, notamment en raison de l'absence d'augmentation de l'indemnité de déplacement qui s'élève toujours à 10€ depuis une quinzaine d'années.

*Vice-Présidente de la
délégation sénatoriale
aux entreprises*

Alors que l'on observe depuis longtemps déjà un vieillissement de la population française, la dévalorisation de la visite à domicile offre de graves perspectives, parmi lesquelles l'engorgement des urgences hospitalières, l'augmentation du coût de la prise en charge des patients, l'impossibilité de maintenir à domicile des personnes non autonomes et le recrutement de plus en plus difficile de médecins généralistes. En juillet dernier encore, l'avenant n°9 à la convention médicale de 2016 a exclu SOS Médecins de la revalorisation de la visite à domicile.

CONSEILLERE
DEPARTEMENTALE DE
LA SAVOIE

Canton Albertville I

*Présidente de la 5^{ème}
Commission*

Les visites à domicile sont essentielles pour nos concitoyens et plus particulièrement pour nos personnes âgées. Nous souhaitons tous que ces dernières puissent rester chez elles le plus longtemps possible, telle semble être aussi la politique que vous défendez. Je souhaite donc savoir quelles dispositions concrètes le Gouvernement compte-t-il prendre en faveur de la visite à domicile.

Comptant sur votre écoute, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes respectueuses salutations.

Martine Berthet

Sujet : Re: !! SOS Médecins Chambéry - Prolongation mouvement d'arrêt !!

De : Martine Berthet <m.berthet@senat.fr>

Date : 28/09/2021 à 09:05

Pour : dr JC MASSERON <dr.jc.MASSERON@sosmedecins.fr>

Copie à : SEBE Paul <p.sebe@clb.senat.fr>

Dc Masseron,

Je vous remercie de votre envoi et tiens à vous dire que je comprends vos préoccupations. Le service que vous apportez aux malades est pourtant indispensable et votre engagement est précieux dans l'organisation des soins de santé de notre pays.

J'adresse dès ce jour un courrier de soutien à vos demandes à M. le ministre de la Santé. Je ne manquerai pas de vous le faire parvenir.

Bien cordialement,

Martine BERTHET

Sénatrice de la Savoie

Membre de la commission des Affaires Économiques

Vice-présidente de la délégation aux entreprises

Conseillère départementale du canton d'Albertville 1

Docteur en Pharmacie

Le 28 sept. 2021 à 08:54, dr JC MASSERON <dr.jc.MASSERON@sosmedecins.fr> a écrit :

Madame, Monsieur,

veuillez trouver ci-joint le communiqué de presse de la fédération nationale SOS Médecins France, suite à la journée nationale de mobilisation et d'arrêt total d'activité.

Cette journée a été un franc succès avec 100% des structures à l'arrêt, et globalement un bon accueil de nos revendications, notamment auprès de l'opinion publique...

Devant la gravité de la situation, et compte tenu du service rendu par notre association au quotidien sur le territoire, dans l'indifférence générale, SOS Médecins Chambéry a voté en Assemblée Générale Extraordinaire la reconduction de cet arrêt total, pour une durée supplémentaire de 24h, soit jusqu'à mercredi matin 8h. Il n'est pas exclu une poursuite du mouvement, sous une forme ou une autre, et dont les modalités pourront être indiquées ultérieurement...

Madame Martine Berthet
sénatrice de la Savoie
Sénat
15, rue de Vaugirard
75291 Paris cedex 06

Le mercredi 22 septembre

Madame la sénatrice, *chère Martine Berthet,*

Depuis plus de 15 ans, les moyens alloués à la visite à domicile sont insuffisants au regard des besoins des Français et du vieillissement de la population. A titre d'exemple, l'indemnité de déplacement de 10€ pour les visites de jour n'a pas évolué depuis 15 ans.

La conséquence principale de cette dévalorisation de la visite est un désengagement croissant des médecins généralistes de cette pratique, ce qui :

- Accroît l'engorgement des urgences hospitalières par des patients pouvant être pris en charge à domicile,
- Complique le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie,
- Augmente le coût de la prise en charge (hospitalisation et transports),
- Rend plus difficile le recrutement de médecins.

Depuis plus de 15 ans, rien ne bouge pour soutenir la visite à domicile, la grande oubliée de toutes les réformes.

Dernier exemple en date, cet été avec l'avenant n°9, l'Assurance maladie a trouvé le moyen d'exclure SOS MÉDECINS de la revalorisation de la visite. Ceci alors même que nous sommes depuis 55 ans les principaux acteurs de la visite en France 365j/365 et 24h/24. Cet épisode qui s'ajoute à un ostracisme répété a provoqué la colère des 1300 médecins SOS.

C'est pourquoi, l'Assemblée générale extraordinaire de SOS MÉDECINS FRANCE a **décidé une mobilisation nationale pour alerter les patients sur la disparition programmée de la visite qui se traduit par :**

- Une journée nationale d'arrêt total de l'activité de SOS MÉDECINS dans les prochaines semaines, renouvelable si nécessaire.
- Des actions locales, telles que l'arrêt des visites (SAMU, SAS, EHPAD, certificats de décès, GAV, IPM...), suspension partielle d'activité en continuité ou/et en PDSA...

Cette journée porte 3 revendications destinées à redonner à la visite sa juste place dans le parcours de soins des patients :

1. Porter la valeur de la visite urgente en journée à 57,60 euros comme cela avait été mis en place à une période de la crise sanitaire.
2. L'alignement de l'indemnité de déplacement à 10 euros quel que soit l'horaire.
3. L'intégration des médecins SOS à toutes les revalorisations de la profession.

Nous ne sommes pas des habitués des grèves mais face à une situation aussi grave nous nous devons d'alerter nos concitoyens : la visite à domicile est en danger ! Ce qui se joue en ce moment va conduire à des choix stratégiques pour SOS MÉDECINS.

Nous tenions à vous informer de notre action pour sauvegarder la visite et demandons votre soutien pour relayer nos messages auprès du ministre de la Santé, Olivier Véran.

Nous restons à votre disposition et nous vous prions de croire, Madame la sénatrice, en nos plus sincères salutations.

Dr Jean-Christophe Masseron
Président
SOS MÉDECINS Chambéry

*PS: Je reste à votre disposition Madame la Sénatrice,
et vous remercie pour les marques de sympathie
à l'égard de SOS Médecins, que vous me témoignez
régulièrement.*